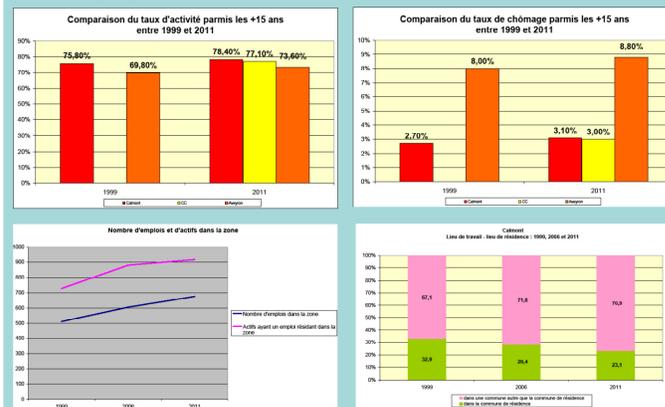


## 2. SOUTENIR L'ECONOMIE COMMUNALE ET DE TERRITOIRE / 3. RENFORCER L'ACCESSIBILITE

## Constats et enjeux

## • Population active

- Taux d'activité très élevé de 78,5% en 2011, supérieur au niveau départemental et intercommunal.
- Taux de chômage très faible (3,10%), bien inférieur au taux départemental et équivalent à celui de la CC.
- En 2011, 23,1% des actifs travaillent et résident sur la commune.



## • Activités économiques du territoire

- en 2013, 69 établissements sur la commune, selon l'insee.
- en 2011, 749 emplois sur la commune
- Présence d'une zone d'activités très importante en frange nord de la commune, reconnu comme pôle d'émergence au niveau du territoire.
- Des commerces et services de proximité sur les bourgs: présents mais relativement limités, en raison de la proximité avec l'agglomération ruthénoise.
- Consommation de l'espace (entre janvier 2004 et août 2015) : 16.13 hectares pour des permis de construire à vocation économique (hors agricole), principalement concentrée au sein des zones dédiées: Les Molinières, Montvert



## Enjeux :

- Soutenir et renforcer l'activité économique en place notamment dans son rayonnement local et extra-territorial.
- Poursuivre l'affirmation du pôle d'émergence des Molinières

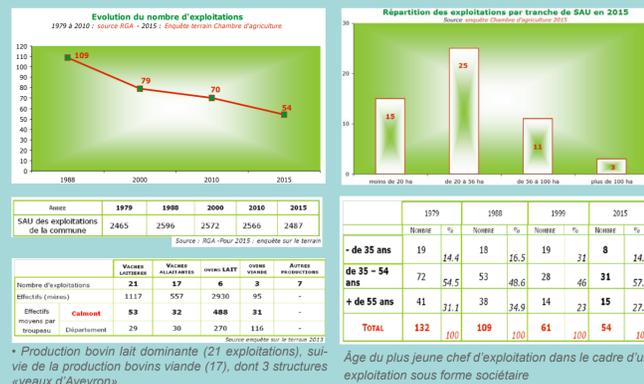
## • Le Tourisme

L'activité touristique reste une activité saisonnière, qui s'inscrit dans un territoire large (Ségala, Ruthénois, Lévezou), marqué sur la commune par le patrimoine et les activités de pleine nature (randonnée, etc.)



## • L'agriculture

- Une activité agricole dont les effectifs diminuent mais encore dynamique et présente (SAU\* communale: 2342ha, soit 76%)
- 54 exploitations sur la commune en 2015, dont 18 sous forme sociétaire et 10 double-actifs.
- En 30 ans, 55 structures ont disparu, soit près de 50.5% (tendance idem Aveyron)



- Une SAU\* des exploitations de la commune stable depuis 36 ans (2487ha).

- SAU\* moyenne = 46ha en 2015 (augmentation de 13ha depuis 2000), supérieure à la moyenne du Ségala (34ha).

- Age des chefs d'exploitation.
  - 8 chefs d'exploitation ont moins de 35ans.
  - 31 ont entre 35 et 55 ans
  - 15 chefs d'exploitations de plus de 55ans.

- Moyenne d'âge en 2015 : 49.4ans (idem dépt)

- Parmi les 15 chefs d'exploitation de plus de 55ans:
  - 2 successions assurées
  - 8 successions familiales incertaines
  - 5 sans succession familiale

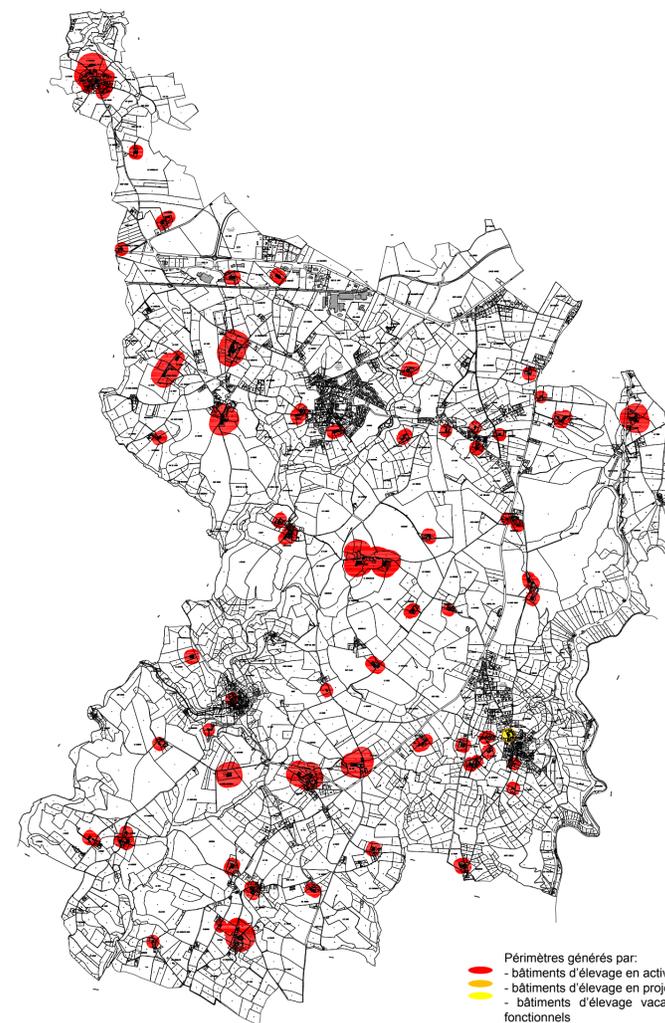
Donc une hypothèse pessimiste laisse présagée la disparition de 13 exploitation d'ici 10 ans

## Enjeu :

- Soutenir le maintien et le développement des exploitations agricoles notamment poursuivre la préservation du territoire du mitage et de l'urbanisation des terres agricoles.

(\* SAU : Surface Agricole Utile)

PERIMETRE DE RECIPROCITE  
Source: étude agricole 2015 (Chambre d'agriculture)  
Document informatif susceptible d'évoluer en raison de nouveaux projets ou de cessation d'activité.



## Rappel. Contraintes induites par les bâtiments d'élevage

Selon l'art. L.111.3 du code rural, un principe de réciprocité, générant des périmètres de protection (régis par le règlement sanitaire départemental ou relevant de la législation des installations classées), s'instaure entre bâtiments d'élevage et constructions de tiers : « Lorsque des dispositions législatives ou réglementaires soumettent à des conditions de distance l'implantation ou l'extension de bâtiments agricoles vis-à-vis des habitations et immeubles habituellement occupés par des tiers, la même exigence d'éloignement doit être imposée à ces derniers à toute nouvelle construction et à tout changement de destination précités à usage non agricole nécessitant un permis de construire, à l'exception des extensions de constructions existantes. »

## OBJECTIFS DU PADD

(cf. Détail des objectifs dans la notice du PADD ci-jointe)

- Assurer la diversité fonctionnelle de la commune en trouvant un équilibre entre habitat, équipements et activités
- Maintenir et renforcer l'activité touristique
- Soutenir l'économie communale et de territoire
- Créer des conditions favorables à la pérennité de l'activité agricole dans ses dimensions d'activité économique et de gestion du paysage

## • Un territoire bien desservi

- Un bon niveau de desserte : Calmont est bordée en frange nord par la RN88 (projet de déviation de la RN à l'horizon 2018) qui relie Toulouse à Rodez, puis structurée par des RD qui traversent le territoire:
  - La RD888 en continuité de la RN88 en direction de Luc-la-Primaube.
  - La RD551 qui est l'axe majeur et structurant de la commune, traversant du Nord au Sud et rejoignant Luc la Primaube.
  - La RD902 relie Luc-la-Primaube à Cassagnes-Bégonhès ne suivant le Viar à l'Est.
  - La RD601 et 603 qui relient Ceignac à la RN 88.
  - La RD81 qui relie le bourg de Calmont à la RN88.
  - D'autres RD et voies communales assurent la desserte des divers hameaux du territoire.

- La commune de Calmont, compte de nombreux chemins ou tronçons de randonnées, balades... dont 9 sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il est possible de se procurer un guide des randonnées en mairie qui regroupe 10 itinéraires de différents niveaux et des distances de 2,6 à 26 km.

- L'objectif pour le département, est d'assurer une bonne desserte de l'ensemble du territoire Aveyronnais tout en maintenant un coût raisonnable pour la collectivité. Le Conseil Général s'attache à remplir cette mission en favorisant aussi bien le maintien du réseau de transport existant que le développement de l'offre de transport dans les secteurs les moins bien desservis.

- Sur le territoire communal, deux lignes départementales sont recensées, et passent en périphérie de la commune :
  - La ligne Rodez-Réquista par la RD 902 à l'Est de la commune,
  - La ligne Rodez-Naucelle qui emprunte la RN88 au Nord.
 Le service de transport à la demande, est très développé sur le département, toutefois, il n'est pas présent sur la commune de Calmont.

- Réseau de télécommunication: desservi par l'ADSL (débit insuffisant en bout de réseau notamment à Magrin et ses hameaux proches, et à Prévinières). Couverture du réseau de téléphonie mobile parfois insuffisante, notamment à Ceignac.